

CAHIER DES CHARGES DE RECRUTEMENT

Poste : Chargé de Prévention des déchets

Nombre de poste offert : 1 à temps complet (35 heures par semaine)

Siège du Syndicat Mixte : 115, rue de l'Adour 65460 BOURS

ENVIRONNEMENT DES POSTES

Entité recrutant : SYndicat Mixte de collecte des déchets.

Le SY.M.A.T. est un établissement public de coopération intercommunale.

Mission de l'entité : collecte des déchets ménagers et assimilés sur 93 communes

Effectifs : * 82 fonctionnaires territoriaux
* une vingtaine d'agents vacataires (remplaçants)

Budget de fonctionnement : 21 millions d'euros

Territoire de compétence : 93 communes

LE POSTE

Causes de la création du poste : Remplacement congé maternité Technicienne Prévention déchets

Implantation du poste : Bours / Lourdes

Dimension de l'équipe :

1 responsable de service Prévention, 1 coordinateur de tri, 7 ambassadeurs et un guide composteur

Missions et principales activités du poste (liste non exhaustive)

1 - Communication sensibilisation :

- Sensibilisation des usagers, organisation et animation de réunions diverses,
- Création, mobilisation et animation de réseaux pour ses thèmes (gaspillage alimentaire, consommation, Couches lavables...),
- Participation aux actions de communication et suivi,
- Participation à l'élaboration de la stratégie en relation avec le responsable de service sur les différentes thématiques liées à la prévention

2 - Animations de projet:

- Mobiliser les services internes et assurer la transversalité au SYMAT et sur le territoire,
- Garantir le dispositif de communication interne (transmission et remontées d'informations, rapports à la hiérarchie, à l' élu pilote...),
- Garantir le dispositif de communication externe (conduite de réunion, rapports aux élus, aux partenaires externes),

- Motiver les collaborateurs, recruter et mobiliser des partenaires, constitution de réseaux,
- Etude des projets liés à la réduction des déchets et à la sensibilisation du SYMAT,
- Consultation des acteurs, définition des objectifs opérationnels, des actions et des moyens à mettre en œuvre pour y parvenir,

3 - Divers

- S'intégrer à l'organisation du service et assurer les activités transversales,

Moyens mis à disposition

- Outils de téléphonie,
- Outils informatiques

Exigences particulières du poste

35 heures hebdomadaires, travail éventuel le week-end ou en soirée.

UNIVERS RELATIONNEL

Relations hiérarchiques

L'agent sera encadré par le responsable du service Prévention sous l'autorité de la Directrice Générale des Services.

Relations fonctionnelles (non limitatives)

- les habitants et usagers,
- partenaires institutionnels,
- agents de la collectivité,
- prestataires,
- associations,
- différents prescripteurs : bailleurs privés ou publics, syndicats d'immeubles...
- établissements publics (Collèges, Lycées, hôpitaux, armée...)
- commerçants et professionnels...

ATTENTES PAR RAPPORT AUX CANDIDATS

Formation

- Bac + 4 ou 5 exigé dans le domaine de l'environnement

Connaissances particulières

- Connaissances approfondies du domaine des déchets et plus particulièrement de la Prévention des déchets.
- Connaissances en gestion de projets
- Connaissance de l'environnement institutionnel.
- Micro-informatique : Logiciels WORD, EXCEL : bonne maîtrise

Permis

- Permis B exigé

Expériences exigées

- Expérience dans la Prévention des déchets
- Gestion de projets
- Animation de réseaux

Profil recherché

- Convaincu et motivé par les thématiques environnementales
- Qualités relationnelles, aisance à l'oral et pédagogie
- Adaptable, autonome et responsable
- Esprit d'analyse, réactif et dynamique
- Patience, diplomatie et sens de la réserve
- Capacité de persuasion, savoir faire adhérer
- Bonne présentation

LES MODALITES D'EMBAUCHE

Date d'entrée souhaitée

- Le 18 mars 2019

Lieux de travail

- Siège du SYMAT – 65460 BOURS / Antenne Sud du SYMAT – 65100 LOURDES

Mode d'intégration

- Une formation au poste sera dispensée par le SYMAT

Nature du contrat

- Le poste sera couvert par un contrat à durée déterminé d'une durée de 6 mois.

Pérennisation du poste

- Aucun engagement de pérennisation n'est pris.

Rémunération

- Conditions statutaires + Régime Indemnitaires + CNAS + Participation à la prévoyance/protection sociale.

Renseignements complémentaires :

- Gaëlle GAYET, responsable du service des Ressources Humaines
- Nicolas PEREZ, responsable du service Prévention des déchets

Une lettre de motivation avec CV devront être **parvenus pour le 06/03/2019, 17h00**, délai de rigueur à :

Monsieur le Président
SYMAT
115 rue de l'Adour
65460 – BOURS

Ou à l'adresse mail suivante : gaelle.gayet@symat.fr

Les entretiens auront lieu le lundi 11 mars 2019